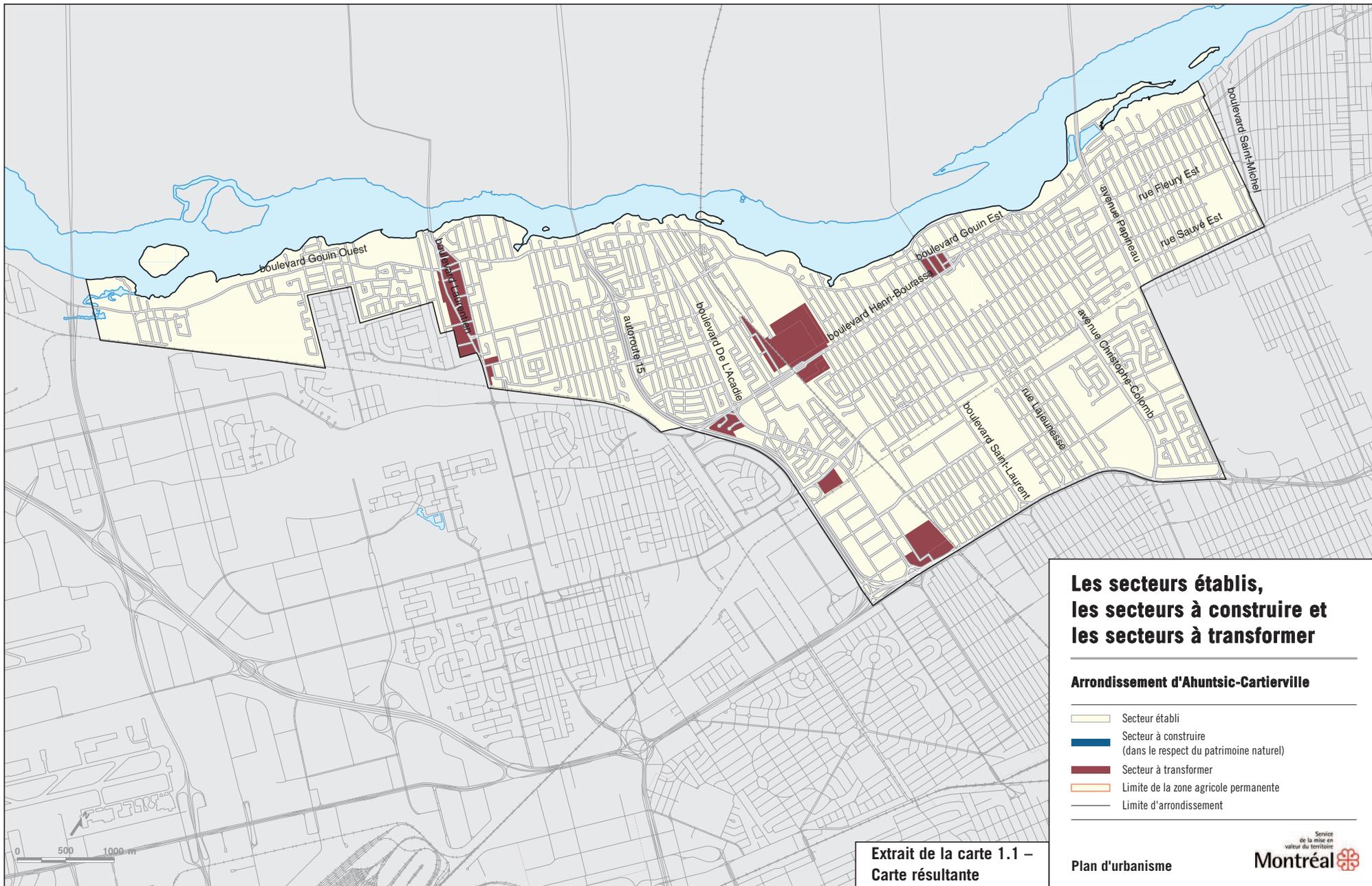


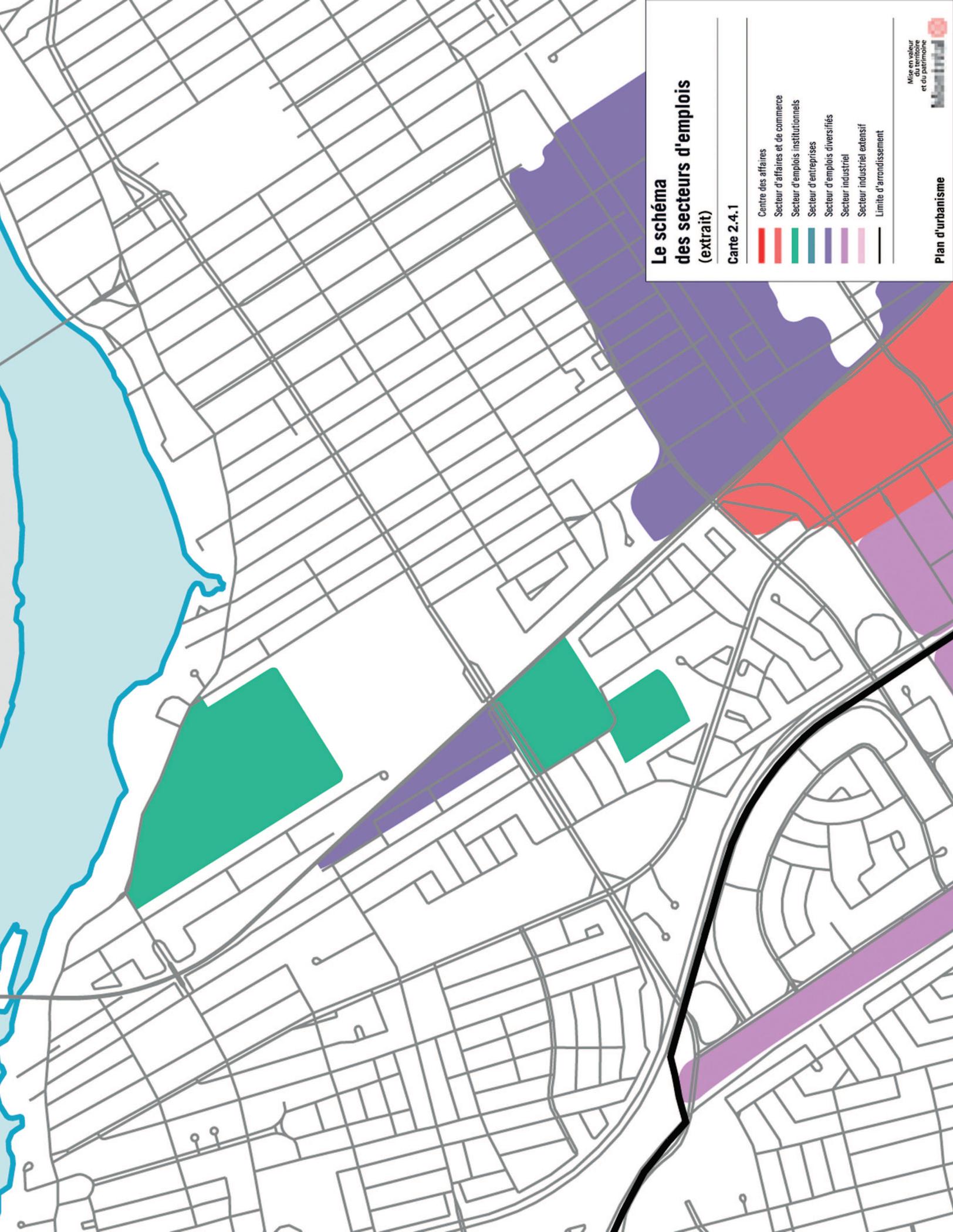
ANNEXE A

EXTRAIT DE LA CARTE 1.1 INTITULÉE «LES SECTEURS ÉTABLIS, LES SECTEURS À CONSTRUIRE ET LES SECTEURS À TRANSFORMER »



ANNEXE B

EXTRAIT DE LA CARTE 2.4.1 INTITULÉE « LE SCHÉMA DES SECTEURS D'EMPLOIS »



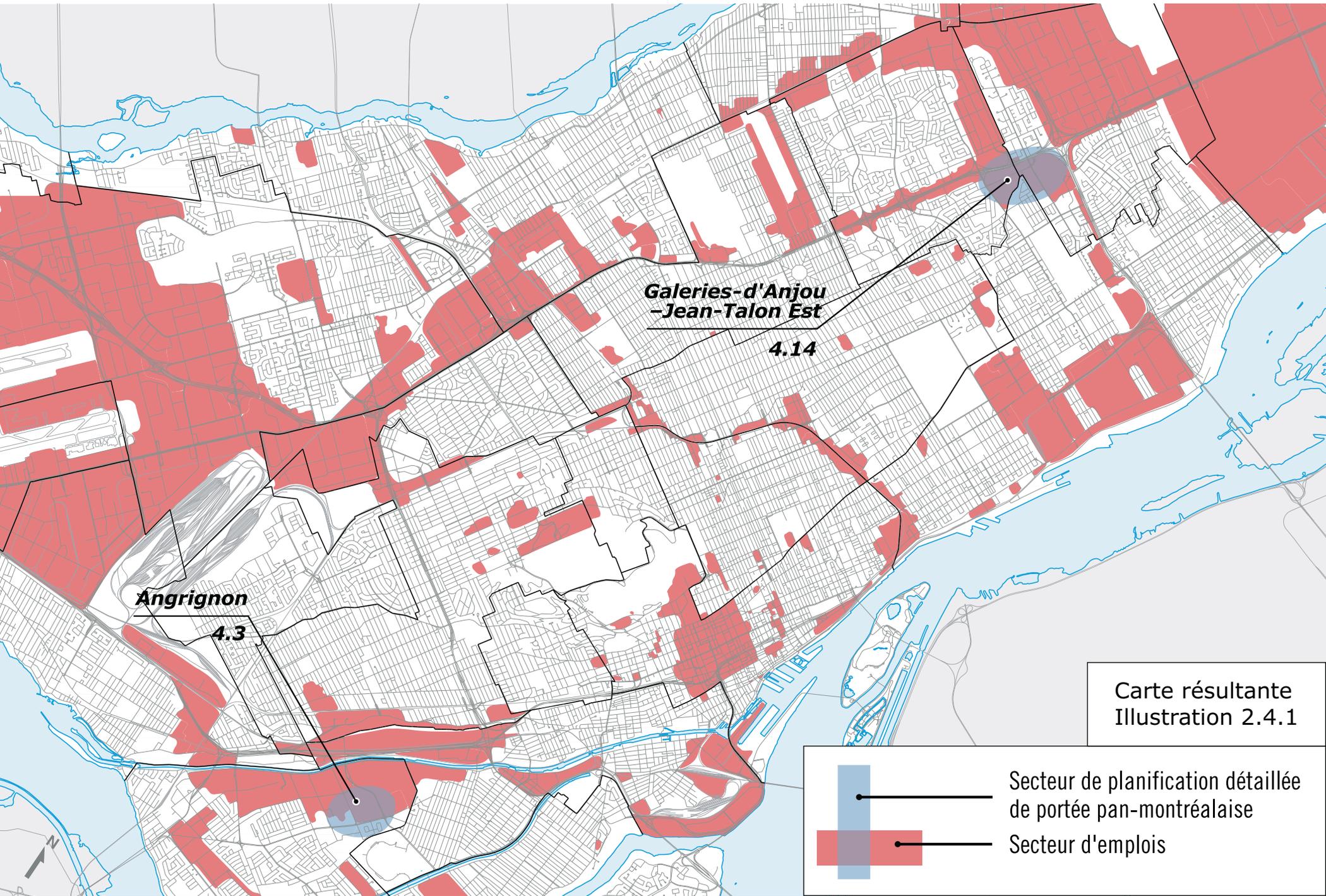
Le schéma des secteurs d'emplois (extrait)

Carte 2.4.1

- Centre des affaires
- Secteur d'affaires et de commerce
- Secteur d'emplois institutionnels
- Secteur d'entreprises
- Secteur d'emplois diversifiés
- Secteur industriel
- Secteur industriel extensif
- Limite d'arrondissement

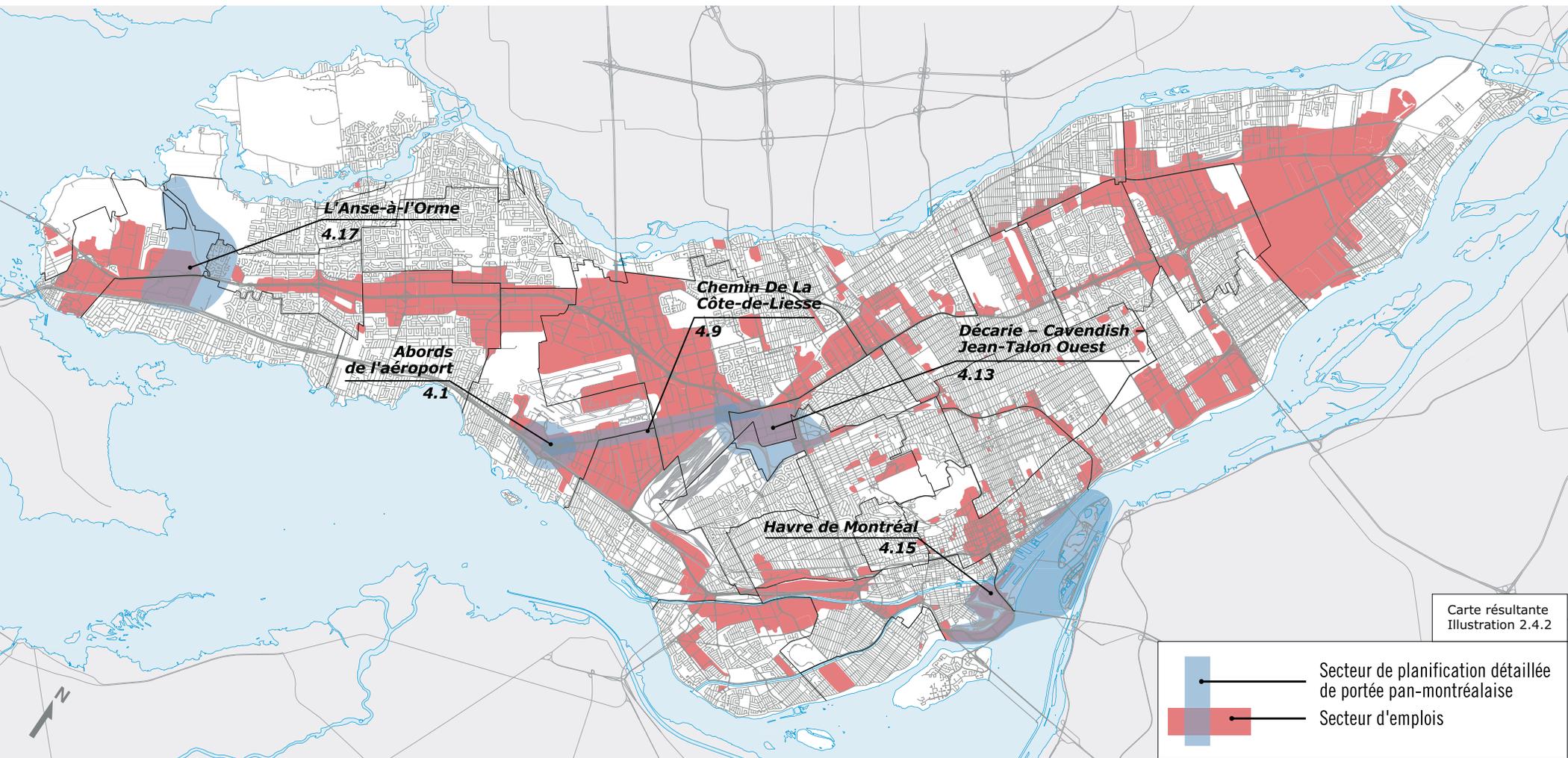
ANNEXE C

ILLUSTRATION 2.4.1 INTITULÉE « LES SECTEURS D'AFFAIRES ET DE COMMERCE À DENSIFIER EN RELATION AVEC LA CRÉATION DE NOUVEAUX CORRIDORS DE TRANSPORT COLLECTIF »



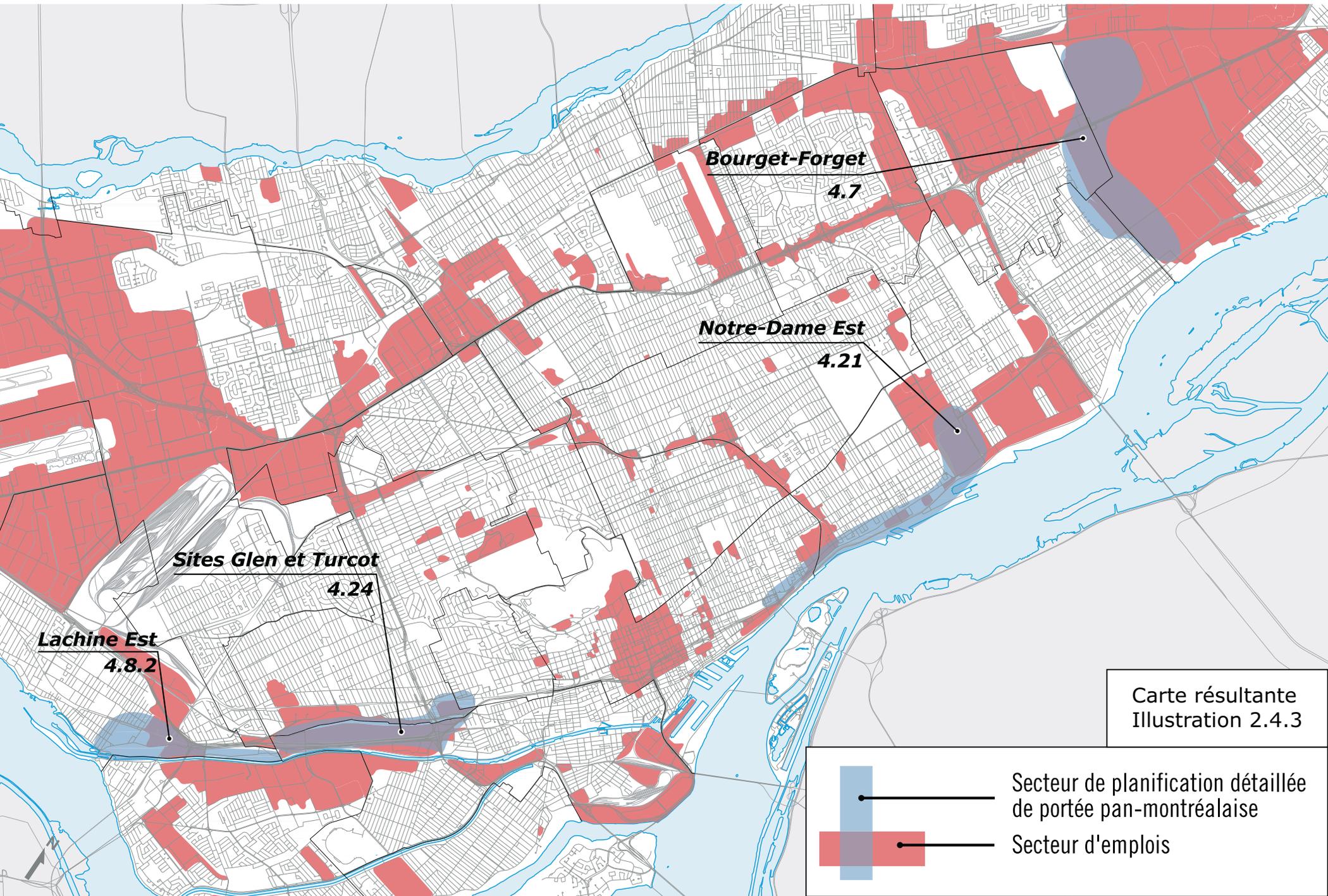
ANNEXE D

ILLUSTRATION 2.4.2 INTITULÉE « LES SECTEURS D'EMPLOIS À RÉAMÉNAGER
EN RELATION AVEC DES INTERVENTIONS STRUCTURANTES SUR LE RÉSEAU
ROUTIER »



ANNEXE E

ILLUSTRATION 2.4.3 INTITULÉE « LES GRANDS SITES INDUSTRIELS
DÉSFFECTÉS À METTRE EN VALEUR À DES FINS D'EMPLOIS »

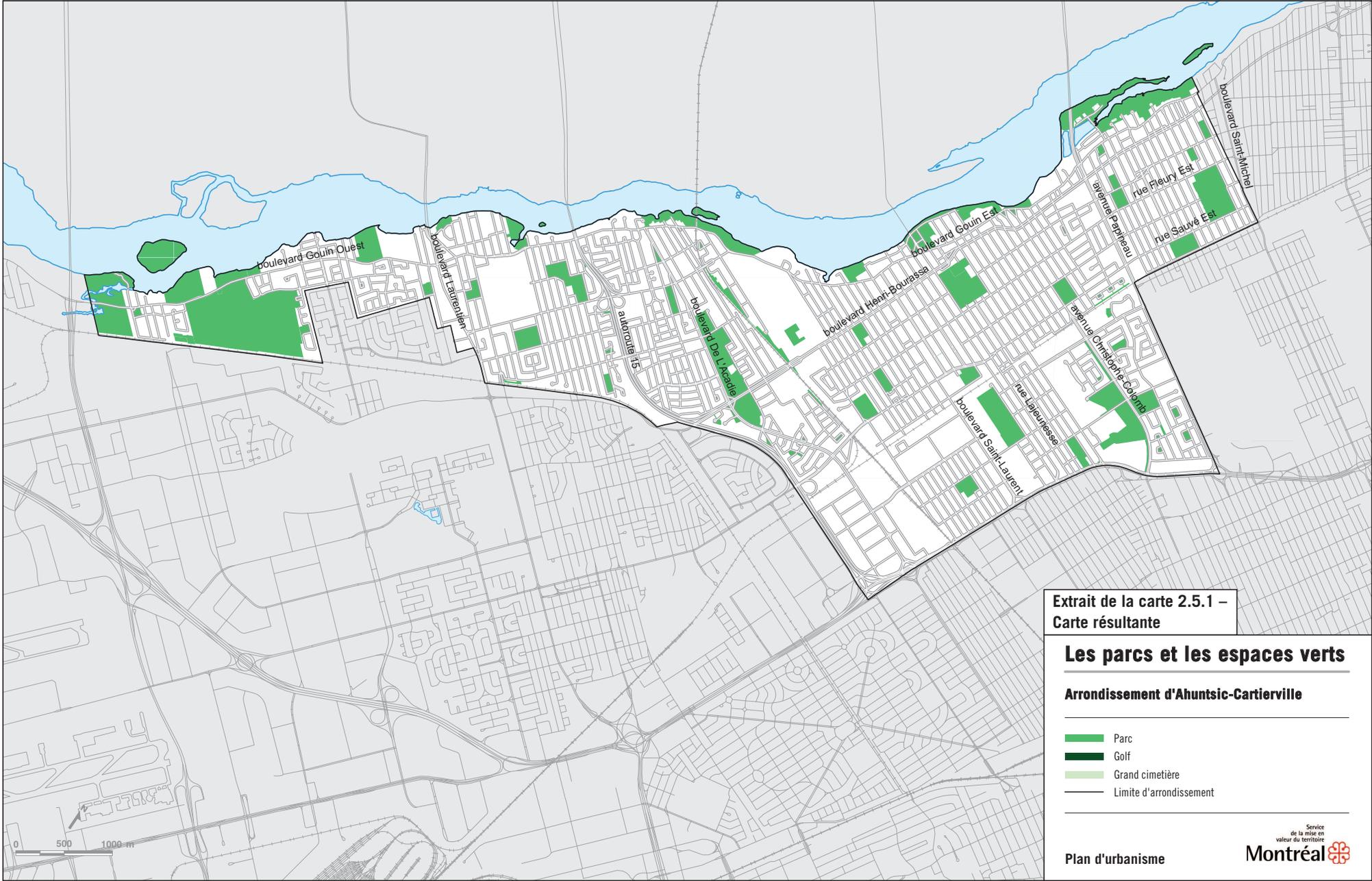


Carte résultante
Illustration 2.4.3

- Secteur de planification détaillée de portée pan-montréalaise
- Secteur d'emplois

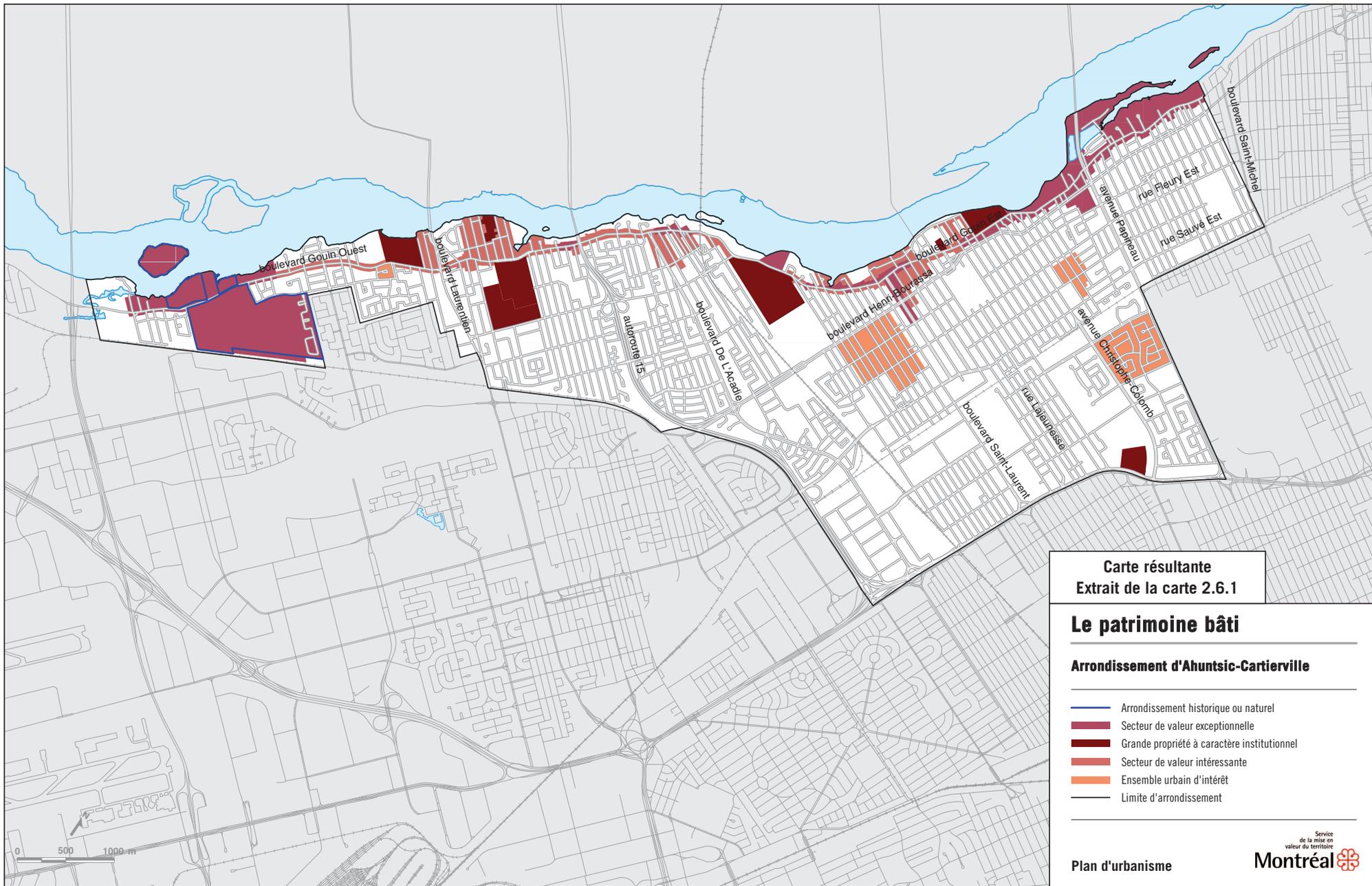
ANNEXE F

EXTRAIT DE LA CARTE 2.5.1 INTITULÉE « LES PARCS ET LES ESPACES
VERTS »



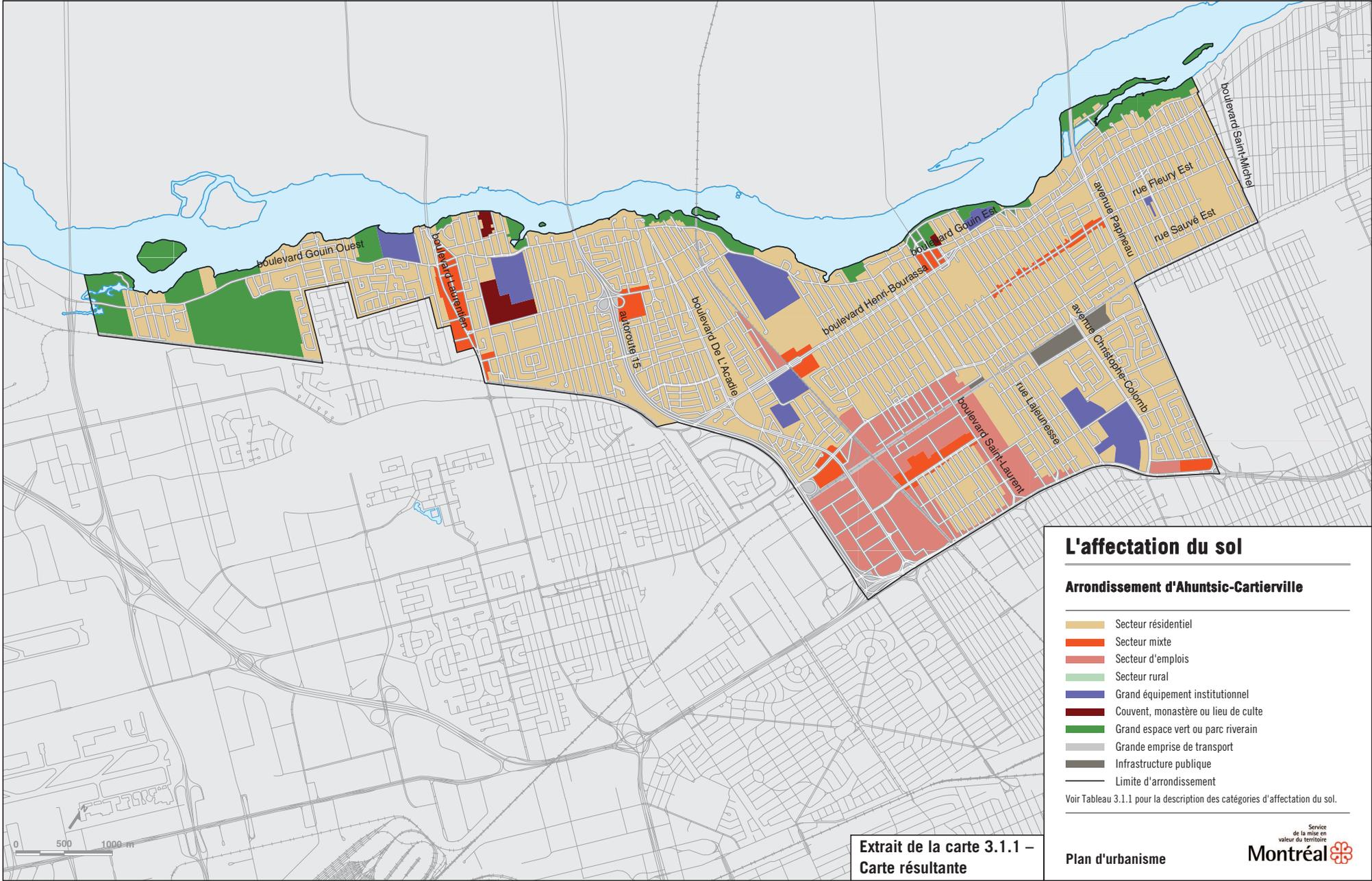
ANNEXE G

EXTRAIT DE LA CARTE 2.6.1 INTITULÉE « LE PATRIMOIN BÂTI »



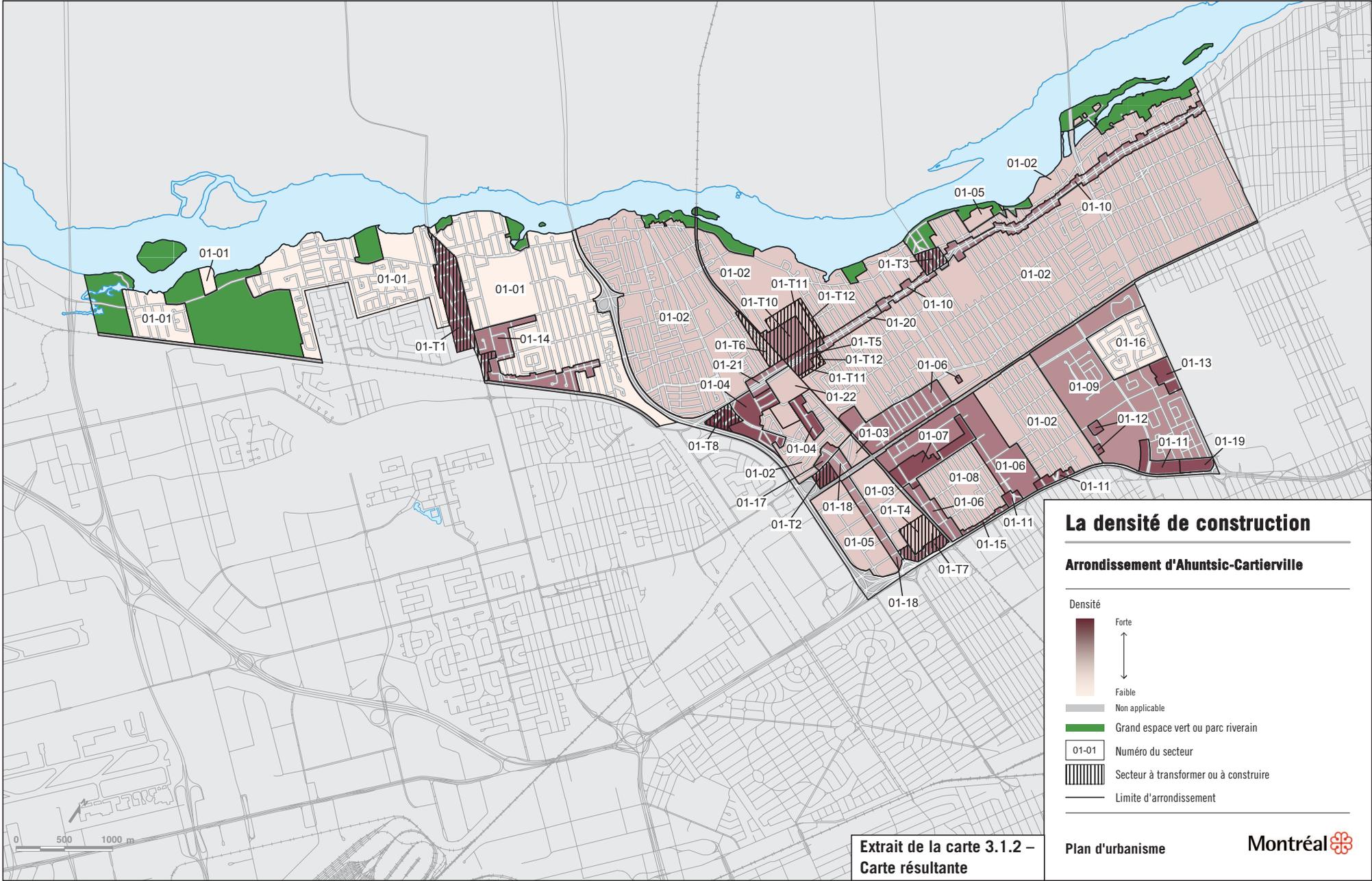
ANNEXE H

EXTRAIT DE LA CARTE 3.1.1 INTITULÉE « L'AFFECTION DU SOL »



ANNEXE I

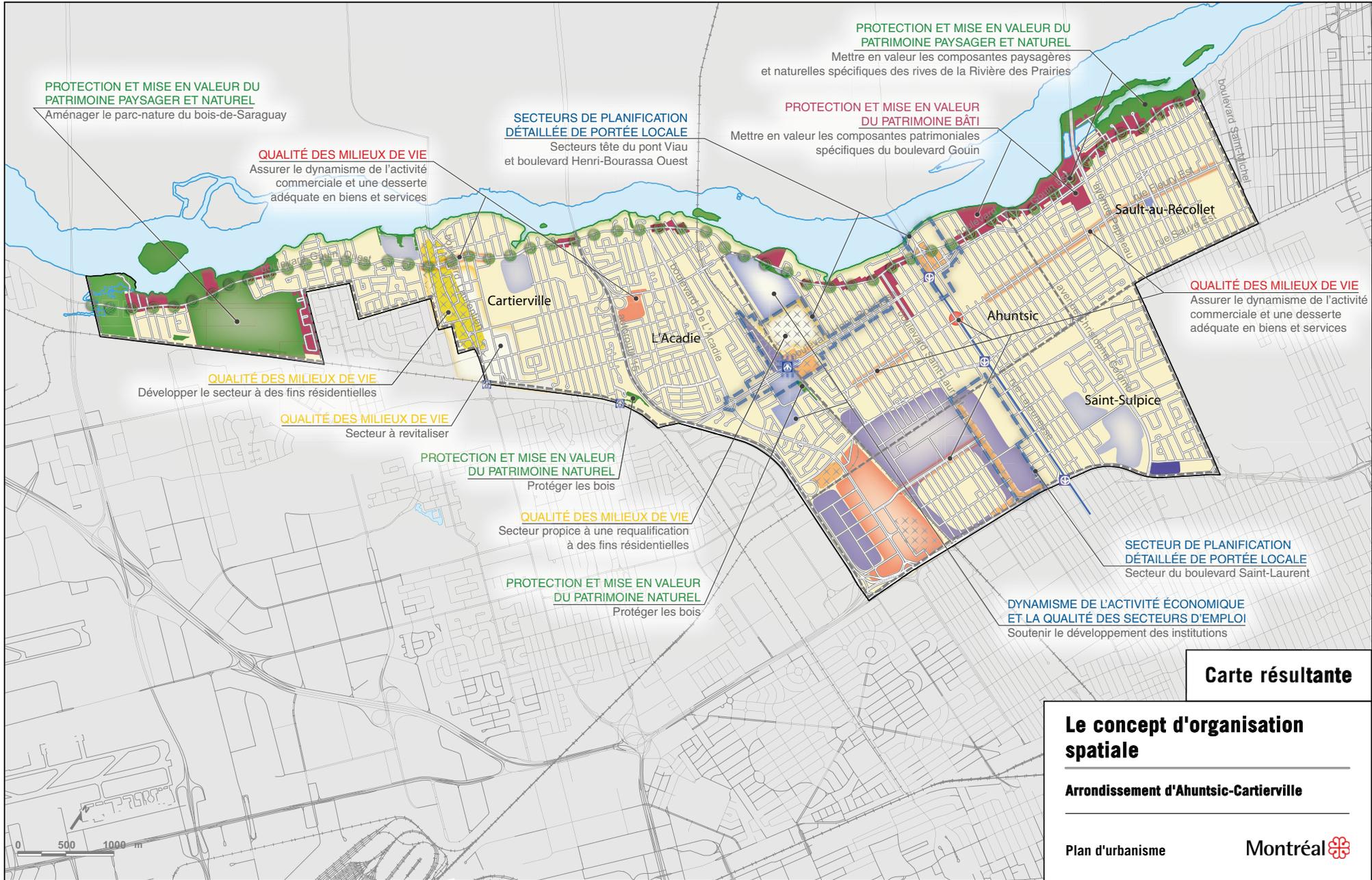
EXTRAIT DE LA CARTE 3.1.2 INTITULÉE « LA DENSITÉ DE CONSTRUCTION »



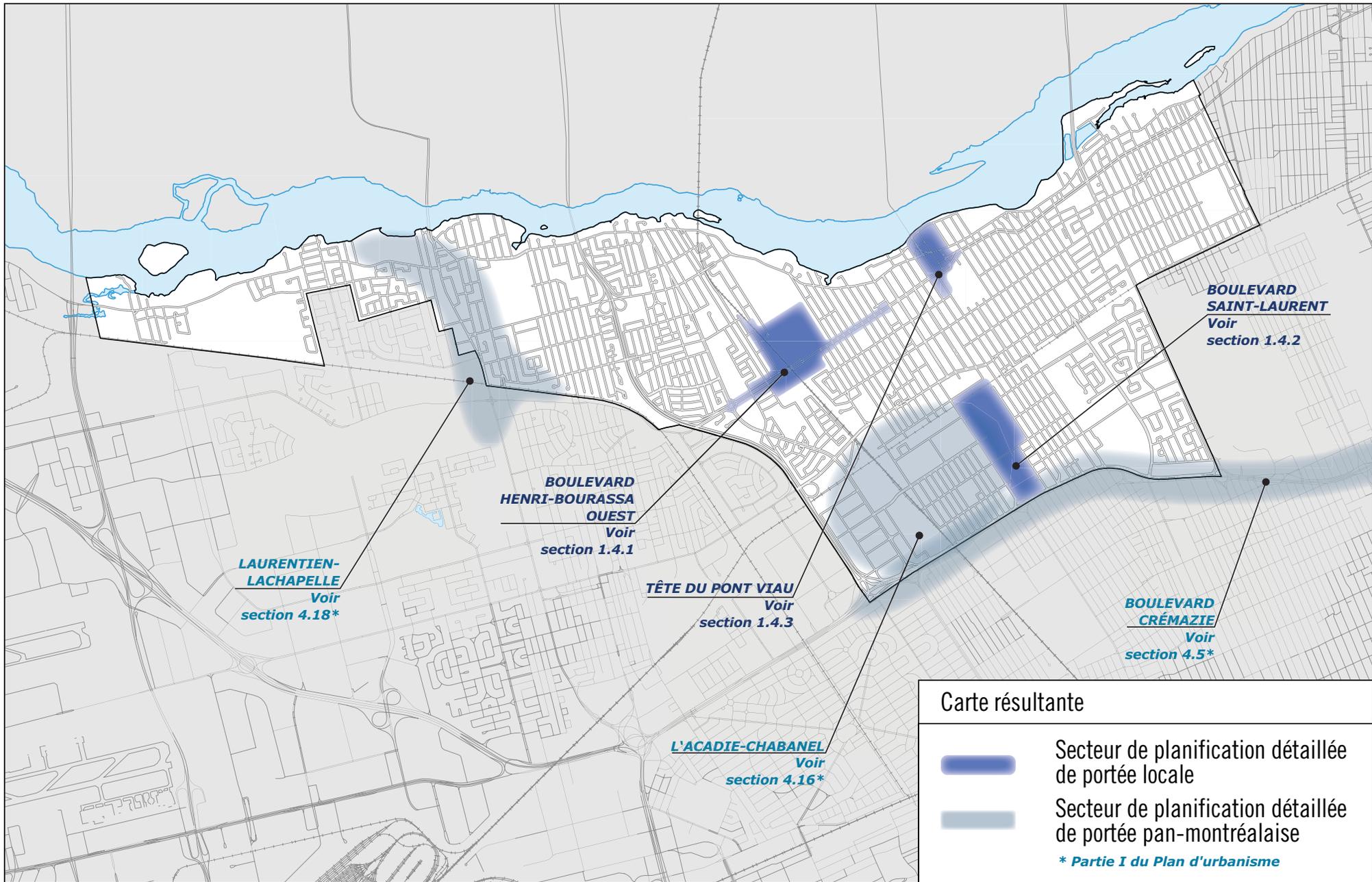
ANNEXE J
CARTE INTITULÉE « LA SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS PAN-
MONTRÉALAISES »

ANNEXE K

CARTE INTITULÉE « LE CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE »



ANNEXE L
CARTE INTITULÉE « LES SECTEURS DE PLANIFICATION DÉTAILLÉE »



ANNEXE M

SECTION 1.4.1 INTITULÉE « BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST »

1.4.1

Boulevard Henri-Bourassa Ouest

Orientations générales

- Améliorer l'image du boulevard Henri-Bourassa Ouest
- Optimiser le développement du secteur en misant sur la présence de la gare Bois-de Boulogne
- Améliorer la convivialité et la sécurité du boulevard pour les piétons et les cyclistes
- Réduire l'effet de rupture dans l'espace public produite par le passage de la voie ferrée du CP au niveau du boulevard Henri-Bourassa Ouest



Problématique

Secteur central

Le secteur central comprend un ensemble de grands terrains qui sont à redévelopper en raison de leur désaffectation actuelle ou prochaine, de leur sous-utilisation ou de leur discordance avec le milieu résidentiel voisin. La proximité de la station de métro Henri-Bourassa, de la gare de train de banlieue Bois-de-Boulogne et de grandes infrastructures routières justifie une certaine densité dans une nouvelle occupation résidentielle. La vieille prison de Bordeaux est un bâtiment de valeur architecturale patrimoniale dont le dôme pourrait être mis en valeur. Toutefois, le redéveloppement doit aussi prendre en compte les contraintes que constituent la faible densité du milieu résidentiel existant, la présence des installations carcérales et le voisinage des corridors ferroviaire et hydroélectrique. Les possibilités de relation directe avec la trame existante sont limitées à court terme. Pour autant, une vision cohérente du développement à long terme est nécessaire afin de garantir l'intégration future à la trame du quartier.

Espace public du boulevard Henri-Bourassa Ouest

La percée et l'élargissement de l'emprise du boulevard Henri-Bourassa, dans les années 1950-60, n'a pas été accompagnée d'un remembrement de terrains, permettant de réaliser une paroi architecturale cohérente et harmonieuse orientée en front du boulevard. Artère de circulation majeure, indispensable au nord de l'île, le boulevard Henri-Bourassa, de par sa largeur et son achalandage, coupe de plus les quartiers qu'il traverse en deux. Les plantations d'arbres dans l'emprise publique sont par ailleurs singulièrement ténues comparativement à d'autres artères montréalaises. L'aménagement de l'emprise n'a pas été conçu pour créer un lieu public invitant pour les piétons, obligeant plutôt ceux-ci à s'adapter à un espace et à un rythme qui leur sont peu confortables. Formé de trois segments différents en termes d'usages, de gabarits et de caractères, cet espace urbain n'a pas une vocation consistante. Malgré tout, le boulevard longe des parcs, des services et des institutions importantes dans l'arrondissement.

Discontinuité urbaine le long de la voie ferrée du CP

Achuntsic et Bordeaux étaient originalement des villes distinctes séparées par des champs. Avec l'extension des zones urbanisées, la voie ferrée du CP, doublée par la suite d'une servitude hydroélectrique, devient une frontière qui empêche le tissu urbain de s'assembler. Le boulevard Henri-Bourassa, comme espace public, offre un potentiel pour rapprocher les quartiers d'Achuntsic et de Bordeaux, mais il souffre actuellement de deux obstacles majeurs, la discontinuité des usages et des aménagements piétonniers entre la rue Tanguay et l'avenue Bois-de-Boulogne, ainsi que les complications et les désagréments de franchir le viaduc.

Secteur industriel de la rue Hamon

Le petit secteur industriel de la rue Hamon, originalement composé de divers ateliers, principalement liés à l'automobile, en majeure partie sans architecture et sans aménagement paysager, est en désuétude. La proximité de la voie ferrée, à moins de 30 mètres, limite le potentiel de redéveloppement résidentiel. Par contre, le développement d'une industrie de haute technologie dans le domaine médical, sur plusieurs terrains et immeubles, change progressivement l'aspect du secteur. La question du maintien d'un usage industriel, et en ce cas de la nouvelle vocation industrielle compatible avec l'usage résidentiel voisin se pose donc.

Balises d'aménagement

1 Développer, dans la partie centrale du secteur, un ensemble résidentiel à l'échelle humaine intégré aux quartiers limitrophes.

3 Améliorer la liaison des espaces publics et stimuler les relations fonctionnelles entre les quartiers de part et d'autre du corridor ferroviaire du CP.

2 Faire du boulevard Henri-Bourassa Ouest un véritable espace urbain d'intérêt architectural et paysager, bien inséré dans la trame du quartier.

4 Réorienter la vocation et rehausser le caractère du petit secteur industriel de la rue Hamon, en favorisant les entreprises de pointe.